



**Independent  
Media Arts Alliance**  
Alliance des arts  
médiatiques indépendants

## **Recommandations concernant le budget fédéral de 2012**

### **Mémoire prébudgétaire au Comité permanent des finances**

**Préparé au nom de l'AAMI par :**  
Jennifer Dorner, directrice nationale

Le 12 août 2011

**Présenté à :**  
Jean-François Pagé, greffier  
Comité permanent des finances  
Chambre des communes  
6-14 131, rue Queen  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6  
Courriel : [FINA@parl.gc.ca](mailto:FINA@parl.gc.ca)

**Coordonnées :**  
Alliance des arts médiatiques indépendants  
4067, boul. St-Laurent, bureau 200-A, Montréal (Québec) H2V 4L5  
(514) 522 8240 | [dir@imaa.ca](mailto:dir@imaa.ca) | [www.imaa.ca](http://www.imaa.ca)

## **INTRODUCTION**

L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) est une association nationale sans but lucratif vouée à faire progresser et à renforcer la collectivité canadienne des arts médiatiques.

L'AAMI représente plus de 80 organismes indépendants sans but lucratif de production, de distribution et d'exposition de films, de vidéos, d'audios et de nouveaux médias de toutes les régions du Canada. Nos membres s'emploient à promouvoir la créativité et l'expression artistique de plus de 12 000 artistes médiatiques et travailleurs culturels indépendants.

Nos organismes membres ainsi que leurs artistes et les œuvres qu'ils créent enrichissent la vie culturelle de leurs collectivités d'un bout à l'autre du pays. Nos centres fournissent des ressources et une formation aux artistes médiatiques et permettent au public de découvrir les narrations et les expressions de créateurs canadiens qui recourent aux outils et aux techniques médiatiques d'aujourd'hui.

L'AAMI remercie le comité de l'avoir invitée à lui faire part des priorités du secteur artistique et culturel dans le cadre du processus de budgétisation du gouvernement fédéral pour l'année qui vient.

## **RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS**

Voici les recommandations de l'AAMI dans le cadre des consultations prébudgétaires du Comité des finances :

### **1 – Conseil des Arts du Canada**

*Au cours des trois prochaines années, augmenter le financement du Conseil des Arts du Canada, de façon à ce qu'il atteigne 300 millions de dollars.*

### **2 – Développement des publics et des marchés du secteur culturel**

*Lancer des programmes d'aide au développement des marchés nationaux et internationaux de produits artistiques et culturels des artistes et des institutions et industries culturelles du Canada.*

### **3 – Étalement du revenu sur les années suivantes et exemptions fiscales pour les artistes**

*Consentir aux artistes et aux créateurs de profession une exemption annuelle sur les redevances de droit d'auteur et les paiements résiduels et l'exemption fiscale complète des bourses aux artistes.*

## CONTEXTE

Nous tenons à saluer le soutien du gouvernement fédéral et ses investissements dans le secteur culturel, y compris le renouvellement des programmes du ministère du Patrimoine canadien et les subventions continues versées au Conseil des Arts du Canada.

En cette période où l'économie mondiale est en proie à des difficultés, l'AAMI tient à souligner les points forts du secteur culturel en attirant votre attention sur les principaux investissements qui permettront au secteur des arts de contribuer à la reprise.

Pourquoi investir dans la création? Non seulement le secteur culturel crée-t-il des emplois directs pour plus de 640 000 Canadiens<sup>1</sup>, les industries culturelles apportent des idées et des expériences aux auditoires des marchés de masse au Canada et à l'étranger. Qui plus est, le secteur des arts sert de laboratoire de recherche et de développement à l'ensemble de l'industrie. L'innovation, la recherche et le développement de la créativité en matière artistique aident à vivifier les industries culturelles par des idées, des concepts et des approches qui n'auraient pas autrement vu le jour.

Les arts médiatiques constituent un secteur qui illustre bien notre propos. Ce secteur comprend non seulement les formes éprouvées que sont le cinéma et la vidéo mais aussi les nouveaux médias – une discipline qui explore de nouvelles formes d'expression, de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies. Elle attire un nombre croissant de jeunes artistes fraîchement arrivés sur le marché du travail, où ils occupent des postes divers. Ces dernières années, on a organisé de plus en plus des festivals de films spécialisés, et ce, partout au Canada. En outre, les arts médiatiques inspirent de nouveaux modèles organisationnels au sein du secteur à but non lucratif et au sein de toute l'industrie.

En premier lieu, on améliorerait les systèmes de financement actuels si l'on octroyait au Conseil des Arts du Canada des investissements ciblés à l'appui de la recherche et du développement, des nouvelles pratiques et des nouveaux modèles. En deuxième lieu, ces artistes et ces organisations auraient un immense succès sur les scènes nationale et internationale si l'on injectait des sommes supplémentaires dans les tournées au Canada et dans le développement des marchés étrangers. Enfin, l'AAMI demande au gouvernement fédéral d'étaler le revenu des artistes indépendants et de leur octroyer des exemptions fiscales. Vous trouverez dans les paragraphes suivants les détails de ces trois priorités.

---

<sup>1</sup> *Valoriser notre culture : mesurer et comprendre l'économie créative du Canada*, Le Conference Board du Canada, août 2008.

## **1 – Conseil des Arts du Canada**

***Au cours des trois prochaines années, augmenter le financement du Conseil des Arts du Canada, de façon à ce qu'il atteigne 300 millions de dollars.***

Depuis des années, des groupes de partout au Canada plaident en faveur d'une augmentation sensible du budget du Conseil des Arts du Canada.

Conjointement avec ses collègues de la collectivité des arts, l'AAMI affirme que le Conseil des Arts du Canada offre le moyen le plus efficace, le plus équitable et le plus rentable d'acheminer des fonds publics aux artistes et aux organismes artistiques des localités grandes ou petites du pays.

Tout en félicitant le gouvernement d'avoir su porter le budget annuel du Conseil à son niveau actuel d'environ 181 millions de dollars, nous estimons qu'on aiderait grandement le secteur des arts à réaliser son potentiel en augmentant les ressources dont le Conseil des Arts dispose pour remplir sa mission.

## **2 – Auditoires et marchés**

***Lancer des programmes d'aide au développement des marchés nationaux et internationaux de produits artistiques et culturels des artistes et des institutions et industries culturelles du Canada.***

La grande étendue et la faible densité démographique du Canada limitent la taille des marchés internes de l'art et des produits culturels, ce qui limite à son tour l'aptitude des artistes et des producteurs culturels à trouver des débouchés à l'étranger. Les organismes artistiques, les artistes indépendants et les industries culturelles pourraient rehausser leur présence et augmenter leurs ventes sur des marchés qui leur étaient auparavant inaccessibles.

Un appui gouvernemental ciblé aiderait les artistes canadiens à faire la promotion de leurs réalisations et à augmenter les revenus qu'ils tirent de ventes et d'engagements à l'étranger. La visibilité accrue de ses artistes contribue à la reconnaissance internationale des réalisations culturelles du Canada ainsi qu'à la durabilité et à la croissance du secteur culturel tout entier. Le gouvernement devrait investir dans les arts en appliquant les mêmes principes qu'il applique au développement des autres secteurs de l'économie.

## **3 – Artistes**

***Consentir aux artistes et aux créateurs de profession une exemption annuelle sur les redevances de droit d'auteur et les paiements résiduels et l'exemption fiscale complète des bourses aux artistes.***

Il est essentiel à l'écologie et à l'économie du secteur des arts que des artistes produisent des œuvres originales. Sans leur travail, il n'y aurait pas ce réseau d'organismes et d'institutions qui diffusent leurs œuvres auprès du public. Par leur créativité, les artistes contribuent

puissamment à la vitalité du milieu des arts et à l'économie créative tout entière. Or, cette contribution est rarement rétribuée à sa juste valeur.

Suivant une étude du musée des beaux-arts de l'Université York, **l'artiste moyen touchait en 2007 un revenu annuel de 25 318 \$ toutes sources confondues** (pratique de son art, emploi secondaire et sources autres que le travail). Autrement dit, les artistes canadiens gagnent passablement moins que la moyenne nationale qui était de 36 301 \$ en 2007.<sup>2</sup>

Les artistes subventionnent souvent leur pratique par des revenus tirés d'un emploi secondaire qui limite forcément le nombre d'heures qu'ils peuvent consacrer à leur développement artistique. Bien qu'extrêmement difficiles à obtenir (le taux de réussite est d'environ 10 %), les subventions du Conseil des Arts s'avèrent avoir un impact bien supérieur à leur valeur en argent. L'augmentation de la production en studio rendue possible par une subvention aide les artistes à augmenter le revenu brut qu'ils tirent de la vente et de l'exposition de leurs œuvres. Cependant, les subventions sont imposées dans l'année où elles sont reçues alors qu'elles ne sont pas toujours dépensées cette année-là. Cet assujettissement à l'impôt entrave le perfectionnement professionnel des artistes alors qu'il en bénéficierait s'ils pouvaient en disposer intégralement.

## CONCLUSION

L'avenir de l'économie créative du Canada repose sur la rentabilité et le succès de ses industries culturelles (visées par les politiques et règlements du gouvernement) et sur la force et le dynamisme du secteur des arts (dans lequel les subventions gouvernementales jouent un rôle essentiel). Les investissements dans ces deux domaines contribuent à la vigueur et à la durabilité globales de l'économie créative.

La culture est importante pour des raisons économiques et aussi pour des raisons non économiques. Une localité ayant une culture florissante possède une économie plus prospère, attire les touristes et a tendance à conserver ses créateurs. La culture contribue à rendre attrayantes les villes et les régions où elle fleurit, et ce, autant pour les simples citoyens que pour les entreprises. Ce principe s'applique à toutes les villes et à toutes les régions du Canada, ainsi qu'au Canada en tant que pays. Une saine économie créative est pour le Canada la pierre d'assise de l'expression de la sensibilité des Canadiens, et du profil, du prestige et de la prospérité du pays à l'étranger.

L'AAMI sait que le gouvernement s'est donné pour priorité de réduire les déficits budgétaires annuels. Nous savons aussi que le processus de budgétisation oblige à des arbitrages entre les priorités multiples d'un grand nombre de Canadiens.

Néanmoins, nous estimons que nos recommandations sont à la fois relativement modestes par rapport au budget fédéral global et qu'elles contribueront grandement au développement culturel et économique du pays. Nous vous exhortons à tenir compte de la valeur de ces mesures et du contexte dans lequel s'inscrit l'appui à ces objectifs.

---

<sup>2</sup> *Waging Culture: A report on the Socio-Economic Status on Canadian Visual Artists*, Michael Maranda, The Art Gallery of York University, 2009

Nous vous remercions de votre temps et de votre prise en considération de notre mémoire.